

Édito :

Pfizer/BioNTech révisé unilatéralement le contrat avec la Commission européenne.

Une coalition européenne Right2Cure demande à la Commission européenne de briser le monopole de Pfizer sur les vaccins.



[L'initiative citoyenne européenne \(ICE\) "Right to Cure"](#), une coalition de plus de 130 organisations européennes issues de la société civile, veut soumettre une proposition législative à la Commission européenne afin de suspendre les droits de brevet pour les vaccins contre le coronavirus. Cela résoudrait les problèmes actuels de retard de production et d'inégalité d'accès au vaccin dans le monde et rendrait les gouvernements moins dépendants du secteur pharmaceutique. Pour ce faire, l'ICE doit récolter un million de signatures.

Grâce aux licences obligatoires, les gouvernements peuvent limiter les droits de propriété intellectuelle de sorte que le vaccin puisse être produit par d'autres pays et entreprises à un prix inférieur. La Commission européenne peut également décider de ne pas breveter un vaccin. Compte tenu des sommes importantes investies par les pouvoirs publics, la Commission européenne peut exiger des entreprises pharmaceutiques qu'elles fassent preuve de transparence en ce qui concerne les résultats médicaux et les coûts de production.

La semaine dernière, l'entreprise pharmaceutique Pfizer/BioNTech a délibérément réduit ses livraisons de vaccins à l'UE quand il a été découvert qu'il n'y avait pas cinq mais six doses du vaccin anti-COVID-19 par flacon. Le géant pharmaceutique demande désormais un prix plus élevé aux États membres européens. En outre, [les livraisons d'AstraZeneca](#) ne seront pas conformes au calendrier de livraison convenu. Tout cela entraîne des retards dans la vaccination de la population dans divers pays européens.

Selon la coalition, ces exemples montrent comment le modèle de revenus actuel des entreprises pharmaceutiques, basé sur des droits de propriété exclusifs, empêche la distribution rapide et

abordable des vaccins. Les données sur les coûts de production, les contributions gouvernementales, la qualité et la sécurité des vaccins et des médicaments restent dans l'ombre du secret commercial.

Dans le passé, les crises de santé ont été abordées en s'attaquant aux droits de la propriété intellectuelle. Johan Salk, l'inventeur du vaccin contre la polio, a mis son invention sur le marché sans brevet. La maladie est maintenant presque complètement éradiquée. Pendant plus de dix ans, les médicaments pour traiter le VIH étaient trop chers dans de nombreux pays africains, entraînant des millions de décès. Finalement, à l'issue d'un long processus, les sociétés pharmaceutiques ont été obligées d'abandonner leurs brevets.

La campagne soulève des questions éthiques sur l'état actuel des choses. Bien que la recherche et le développement de vaccins et de traitements soient largement financés par l'argent public, les entreprises peuvent encore déposer des brevets. Cela leur donne un monopole sur ces biens essentiels. Ainsi, en pleine pandémie, le secteur pharmaceutique réalise d'énormes profits et ce au détriment de vies humaines. De plus, la plupart des recettes de la vente de vaccins et de médicaments ne sont pas consacrées à la recherche mais [à la publicité](#), aux primes et même au [rachat d'actions](#). En outre, l'achat de vaccins par l'UE et d'autres pays occidentaux crée une situation très injuste : la [People's Vaccine Alliance](#) a calculé qu'en raison des pénuries, 9 personnes sur 10 dans les pays à faible revenu ne pourront pas être vaccinées cette année.

Tout comme le déclare Anne Delespaul, initiatrice belge de l'initiative citoyenne "Right to Cure" : "Nos responsables politiques ainsi que la Commission européenne demandent aux citoyens de lourds sacrifices financiers et mentaux pour lutter contre cette maladie. Il est normal que la Commission européenne oblige également le secteur pharmaceutique à mettre de côté ses propres intérêts."

**Signez et faites signer *l'initiative citoyenne européenne*
dont notre Coordination Nationale est partie prenante**

www.noprofitonpandemic.eu/fr

Déjà une première avancée : résolution adoptée le 27 janvier

par le Conseil de l'Europe

[lien vers la résolution](#)

au paragraphe 7: **demande de faire des vaccins des biens communs de l'humanité**

à l'alinéa 7.1.7, amendement déposé par le groupe de la Gauche Unitaire au Parlement Européen adopté à 72 voix contre 16 demandant "de **surmonter les obstacles et les restrictions découlant des brevets et des droits de propriété intellectuelle, afin d'assurer la production et la distribution à grande échelle de vaccins dans tous les pays et pour tous les citoyens;**"

Sommaire :

- **L'écho des comités : pages 3 à 10**
- **Autres infos locales : page 11**
- **Dossiers : page 12 à 13**
 - **psychiatrie**
 - **vaccination anti COVID**
- **Culture et santé :page 14**

L'écho des comités :

SAINT AFFRIQUE - 12

Le Manifeste pour que le brevet du vaccin passe dans le domaine public



L'accès au vaccin continue de créer le débat et le Manifeste s'en empare (*photo*). Devant les deux centres hospitaliers, ils étaient une dizaine, ce jeudi, pour distribuer des tracts. "Le brevet est privé et cela verrouille la production du vaccin, regrette Henri Célié, membre de l'association. La recherche a été payée par des impôts, ce n'est pas normal que cela reste dans le domaine privé." Le Sud-Aveyron est un témoin de cette lenteur dans la distribution des doses. Sur la plateforme Doctolib, mise en place pour centraliser les rendez-vous, il n'est plus possible de trouver un créneau de disponible, tant à Millau qu'à Saint-Affrique. Cela n'est pas témoin d'une pénurie, mais d'un succès pour ces piqûres prisées et d'un logiciel qui ne permet pas de choisir une date, au-delà de quatre semaines.

[L'article](#)

Le 21 janvier 2021, journée d'action dans la santé le social et le médicosocial

Professionnels et usagers sont venus manifester à Tours malgré la tempête à l'appel des syndicats, CGT, SUD FO FSU et le collectif Notre santé en danger.

Dans tous ces secteurs la situation aggravée par la pandémie n'est plus supportable. Les "invisibles" qui s'occupent des "invisibles" dans le social, et le médicosocial, ces exclus de la revalorisation des 183 € du Ségur ont demandé certes des augmentations de salaire, mais aussi dénoncé la casse organisée du travail social.

[Le 21 janvier 2021, journée d'action dans la santé le social et le médicosocial](#)

Consultation sur le nouveau CHU : l'utile et l'accessoire

A l'intention de Mme la Directrice,

20/01/2021

La population est invitée à donner son avis sur le futur hôpital jusqu'au 7 février. En tant que Collectif qui se bat pour un meilleur accès aux soins pour toutes et tous, nous saluons ce souci de démocratie. Nous regrettons par contre que celle-ci ne concerne pas principalement la raison d'être de l'hôpital, mais plus particulièrement les accès, les stationnements, l'environnement et le développement durable. **Le soin devient accessoire dans cette consultation.**

Nous nous réjouissons de voir qu'il y a dans les plans un bâtiment pédiatrique avec des urgences spécifiques ; notre combat pour faire remonter la volonté de la population de garder un hôpital dédié pour les enfants n'a pas été inutile. Par contre, notre inquiétude n'est pas levée pour autant. Le nombre de lits n'est pas indiqué et avec les injonctions de l'ambulatorio à tout prix, les restructurations se font avec une demande gouvernementale de suppressions de lits. Il y en a déjà eu 150 il en reste plus d'une centaine à fermer. Le regroupement en cours des psychiatries prévoit encore des suppressions alors que ceux-ci manquent pour hospitaliser les patients en crise...

Pour nous il est important aussi que le personnel qui s'occupe des enfants soit spécifique et qu'il n'y ait pas de turn-over entre personnel pour enfants et adultes.

Nous aimerions aussi en tant que patient.es pouvoir choisir d'avoir les soins dans le service public et de ne pas nous voir proposer d'aller dans le privé parce qu'il n'y a plus de créneau à l'hôpital.

Nous aimerions pouvoir être hospitalisé.es tant que notre état le nécessite et non en fonction de la place qu'on doit libérer pour honorer les statistiques ; nous aimerions que les professionnel.les qui nous soignent ne soient pas dégoûté.es de ne pas pouvoir faire leur travail correctement. Nous aimerions qu'ils soient suffisamment valorisés et ne soient pas amenés à quitter le service public par les mauvaises conditions de travail de rémunération et de soin.

Nous sommes certes intéressé.es à voir un hôpital accessible facilement avec un environnement arboré mais avant tout nous voulons des soins de qualité et nous pensons aussi que plus les structures s'agrandissent en se regroupant plus ils perdent en humanité. La concentration est l'option choisie en suivant les directives gouvernementales pour des raisons d'économie d'échelle mais pas pour des raisons de qualité des soins. La fermeture ou la menace sur les hôpitaux ou services de proximité n'est pas une amélioration de l'accès aux soins ; et pour ça vous ne demandez pas l'avis des citoyens !

Marie-Pierre Martin

Pour le Collectif 37 Notre Santé en danger

Le comité ivryen pour la santé et l'hôpital public affiche ses opinions



NORD DEUX SEVRES - 79

le Conseil Départemental tente de trouver des rustines avec l'argent public pour combler l'évasion des médecins libéraux

En 2010, on comptait 843 professionnels de santé dans les Deux-Sèvres. Le nombre est tombé à 805 en 2019 alors que la population a augmenté et vieilli. Ce qui ne surprendra personne, tant il est parfois difficile de trouver un médecin. Comment en faire venir ? C'est tout l'objet du « Plan Santé 79 » adopté hier par les élus du conseil départemental.

Ce plan concocté depuis novembre 2019 a donné lieu à de multiples échanges avec l'Agence régionale de santé ou la Caisse primaire d'assurance maladie, mais pas seulement : une enquête a été lancée auprès de 1.800 usagers, et près de 200 médecins en exercice et 83 internes ont été interrogés.

Le Plan Santé 79, adopté hier à l'unanimité des élus, actionne de multiples leviers pour tenter de faire venir des médecins dans les Deux-Sèvres.

[L'article](#)

Vous soutenez l'action du Comité de Défense des Hôpitaux du Nord Essonne.

Certains aspects du projet ont été abandonnés grâce à notre action comme la zone pavillonnaire à la place de l'hôpital Juvisy et le centre commercial à la place de celui de Longjumeau mais il faut encore agir.

Car la transformation de l'hôpital d'Orsay en opération immobilière même si un service de santé minimum y est envisagé, et la cession des bâtiment de Juvisy pour un EHPAD gériatrique, au groupe privé très lucratif Korian ne nous satisfont pas et nous amènera à lutter encore contre cette privatisation du service public.

Le point positif de notre action est la conservation de 100 lits dans l'hôpital de Longjumeau ce qui nous encourage à agir pour le maintien de l'ensemble des services et de la maternité.

L'enquête d'utilité publique à propos du nouveau bâtiment de Paris-Saclay est l'occasion de faire connaître au commissaire enquêteur vos analyses vos désaccords et vos revendications sur les conséquences concrètes pour chacun des habitants du Nord Essonne, de ces décisions unilatérales sans consultation de l'ARS.

En effet:

VOUS POUVEZ DIRE PERSONNELLEMENT JUSQU'AU 4 FÉVRIER TOUT CE QUE VOUS PENSEZ DE CE PROJET EN ÉCRIVANT SUR:

pref91-hopital-paris-saclay@enquetepublique.net.

en joignant votre identité et vos coordonnées

ou en allant sur ce site

<https://enquetepublique-pref91.fr/hopital-paris-saclay/>

ou en allant à la mairie d'Orsay pour remplir le cahier mis à disposition par le commissaire enquêteur

DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE OUVERTE SUR L'UTILITÉ DE L'HOPITAL PARIS-SACLAY DONT LA CONSTRUCTION EST FINANCÉE PAR LA DESTRUCTION DES HOPITAUX DE JUVISY, LONGJUMEAU ET ORSAY.

Le Comité déposé ce samedi 23 Janvier à 10h30, ses remarques auprès du commissaire enquêteur.

Par ailleurs une délégation de maires et de représentants du Comité remettra en Mars au Préfet les 86.000 signatures de la pétition et exposera les demandes pour l'avenir-santé des habitants du Nord Essonne.

RÉSISTER EST NÉCESSAIRE ET EFFICACE

Pour le Comité
Michèle PLOTTU

La greffe cardiaque doit rester à Henri Mondor

NOMBREUSES ET NOMBREUX sont celles et ceux qui auraient voulu participer à la conférence de presse donnée, lundi dernier, par la Coordination de vigilance du GHU à H. Mondor, et n'ont pu le faire du fait des impératifs sanitaires. La retransmission en direct sur les réseaux sociaux, la présence de la presse, ont compensé en partie, nous l'espérons, cette frustration.

Mais dans la salle, c'est la colère qu'ont exprimée tou.te.s les présent.e.s, dans une très grande diversité politique et syndicale. Unanimement, elles et ils ont rejeté ce dépeçage progressif du GHU au profit d'un seul pôle « d'excellence » sur Paris. Ensemble, ils ont dénoncé la méthode odieuse : profiter de la période de pandémie, pour s'en prendre dix ans après au service de greffe cardiaque et à la cardiologie du GHU.

Le communiqué

DOLE - 39

Chirurgie menacée ?

Le comité invité de la rédaction de RCF Jura

lien vers l'émission


Info-flash
N°9- 25 janvier 2021

Comité de défense des hôpitaux publics de Dole

CHIRURGIE MENACÉE



Bientôt du 100 % ambulatoire à l'hôpital de Dole ?

Les menaces se confirment hélas sur le service de chirurgie de l'hôpital PASTEUR. Si le projet de l'ARS se confirme : plus de chirurgie d'urgence !

nous voulons : que nos enfants puissent être opérés en urgence d'une appendicite ; que les futures mamans puissent accoucher en toute sérénité ; que nos parents âgés puissent être opérés en urgence d'une fracture ; que les personnes opérées puissent rester si besoin plusieurs jours à l'hôpital

Pour cela, il faut conserver le SERVICE DE CHIRURGIE CONVENTIONNELLE qui assure la moitié des opérations relevant des urgences.

Plus d'infos sur notre site www.defense-hopitaux-dole.fr

RENCONTRES Avec les directeurs d'hôpitaux

⇒ le 18 janvier 2021 avec M. Chaffange, directeur du CH Pasteur
Délégation : Axel Fricke, Laurence Bernier, Jacques Seguin

⇒ Le 8 février 2021 avec M. Foucard, directeur du CHS St Yllie

A l'hôpital Pasteur : La situation est tendue, 130 membres du personnel soignant sont en arrêt maladie. 143 soignants ont été touchés par la COVID durant la 2ème vague. Les 110 suppressions de postes depuis 2014 contribuent à l'épuisement du personnel. Le manque de lits (90 supprimés depuis 2014) et de personnel provoque la fermeture de lits de médecine pour ouvrir des lits dans le service COVID. Il faut des lits et des réouvertures de services, du personnel, une reconnaissance en actes et pas en parole des personnels, une vraie démocratie en santé.

MOBILISATION GENERALE POUR DEFENDRE NOTRE SANTE, NOTRE AVENIR !

JEUDI 4 FEVRIER

DEVANT L'HOPITAL PASTEUR

Des précisions sur la forme du rassemblement seront données lors de la conférence de presse du 28 janvier. Prévoyez déjà tapis, couverture, et/ou couverture de survie.

💡 Ce que je peux faire cette semaine :

- renouveler ma cotisation pour donner au comité les moyens de publier des infos-papier à envoyer
- informer mes amis, voisins, collègues du rassemblement du 4 février
- contacter mon maire si le conseil municipal n'a pas encore délibéré.

Avec la délibération de **GENDREY**, ce sont aujourd'hui **58** communes représentant **31 000** habitants qui soutiennent les hôpitaux publics de

A la semaine prochaine !

Solidarité au personnel du CHAM

Nous qui nous battons pour que l'hôpital public ait les moyens humains et matériels suffisants pour remplir ses missions de service public et permettre l'accès aux soins pour toutes et tous, nous sommes horrifiés par la violence qui s'est exercée en fin de semaine dernière contre des soignants du Service de chirurgie. Quelles qu'en soient les causes, fût-ce le décès d'un parent, rien ne saurait justifier les terribles agressions et menaces de mort dont ils ont été victimes, ainsi que les dégradations matérielles qui ont été commises.

Nous apportons notre plein soutien aux personnels du CHAM. Nous exigeons avec eux que les mesures nécessaires soient prises pour assurer leur sécurité, en particulier la nuit. Face aux difficultés de leurs missions, il est urgent que les personnels hospitaliers soient enfin reconnus par l'Etat, malgré les promesses non tenues à l'occasion du « Ségur de la Santé », au mois de juillet dernier.

Le Collectif de soutien du CHAM » Notre hôpital, notre santé, on y tient

Montargis le 26 janvier 2021

L'austérité, est-ce la faute des patient-e-s ou des gouvernants ?

Contrairement à ce qu'affirme le directeur du Centre hospitalier de l'agglomération montargoise (CHAM), Monsieur DAVIGO, rencontré par notre collectif, ce n'est pas parce que de nombreux habitants se font soigner ailleurs que les postes de soignants dans l'établissement se réduisent progressivement, entraînant la fermeture de lits et de services.

Au contraire, c'est en raison du manque de médecins et d'infirmiers, de personnels en sous-effectif et pour beaucoup au bord de l'épuisement, de la suppression de lits et de spécialités que les patients sont obligés d'être pris en charge dans d'autres hôpitaux ou dans des cliniques privées. La création des pôles de santé départementaux et la concentration des services dans l'Orléanais font le reste.

La destruction de notre système de santé n'a qu'un seul objectif : la rentabilité des soins

Alors ne renversons pas les rôles !

[Le communiqué](#)

La MATERNITÉ de CREIL-SENLIS en cours de destruction !

L'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) a confié à l'administration du Groupement Hospitalier du Sud de l'Oise le soin de fermer la Maternité Publique de Creil dans le cadre d'un regroupement contre-nature avec la Maternité de SENLIS, il y a maintenant un peu plus de deux ans.

Ainsi la Direction de l'Hôpital de Creil a-t-elle condamné des milliers des familles de notre Agglomération (Onze communes et plus de 86 000 habitants) à se déplacer de 10 à 20 kilomètres pour accueillir leurs nouveau-nés.

Alors qu'il n'existe que quelques autobus effectuant le déplacement entre Creil et Senlis (de centre-ville en centre-ville) chaque jour, l'engagement d'assurer le transport des mamans sur le point d'accoucher, n'a pas été tenu par l'Hôpital.

L'échec d'une telle mesure ne s'est pas fait attendre :

En deux ans cette invraisemblable fusion a vu fondre le nombre de naissances du quart du total de celles qui survenaient dans ces deux Maternités.

Plus grave, beaucoup plus grave, les postes de responsabilité du Pôle Mère-Enfant et du Service de Gynécologie-Obstétrique, seraient sur le point d'être confiés à deux médecins installés en ville (en activité privée) !!!

Il n'est pas question de laisser faire cette destruction du Service Public Hospitalier.

Nous appelons tous les élus de l'Agglomération, les syndicalistes, les Associations citoyennes, les organisations politiques à rejoindre le combat du Comité de Défense et de Promotion des Hôpitaux de Creil et de Senlis et à répondre nombreux à ses appels à la mobilisation contre ces mauvais coups.

Le Comité



Jean-Pierre Michel , en veste les bras croisés, lors du canular organisé par le Comité de vigilance il y a une dizaine d'années autour d'un faux hôpital du futur inauguré par le Ministre de l'insanité (Michel Antony), à droite le maire de Lure également et un peu au centre le maire de Magny Vernois co fondateurs tous les deux du CV70 et bien d'autres élus et militants



Ciao Jean Pierre

Après la disparition récente de nos sympathiques et dévouées ami-e-s et défenseurs des services publics et d'une vraie convivialité sociale Odile LALLOZ (si active à l'ONF et dans son entourage) et d'Yvonne MARSOT (salut ému à Jean Paul) et tant d'autres déjà évoqués (Mireille L., Guy D...), c'est au tour de **Jean Pierre MICHEL**.

Homme passionné comme nous (débat nombreux, parfois raides, parfois bien arrosés, toujours très riches), il a été dès son installation dans notre secteur un ardent défenseur de la vie locale et associative sans laquelle nos milieux seraient plus pauvres et désemparés face à un ravage capitaliste et centraliste qui nous écrase depuis tant d'années.

Il est bon de rappeler qu'au début des années 1980 il a soutenu fermement notre premier Comité de défense, nous a reçu à l'Assemblée (souvenir ici ému pour Michèle PETITCOLIN qui avait fortement si bien épaulé le malade que j'étais alors dans cette délégation nationale) et nous avait aidé à gagner une première lutte pour la défense des services publics de proximité : on avait malgré les choix gouvernementaux pu maintenir la maternité à Lure une quinzaine d'années de plus.

En 2003-2004 il est derrière nous pour la création du Comité de Vigilance, nous soutient pour la création de la Coordination nationale (annoncée à Lure en janvier, réalisée en avril 2004 à Saint Affrique), pour la création de la Convergence nationale (nous sommes 8 à partir pour Guéret en 2005). Il a contribué aussi matériellement à renforcer les aspects administratifs de notre Coordination (aménagement du local mis à notre disposition solidairement par la Ville de Lure que nous remercions encore une fois ici, moyens pour notre secrétariat, pour organiser nos rencontres nationales...). En 2020 Jean Pierre était encore membre du Comité.

Un grand merci à cette belle personne, solidaire toujours tant pour le local que pour le national, sensible au social comme à l'évolution des mœurs (Pacs), et amateur de belles choses et de relations simples et conviviales.

On t'embrasse fort l'ami Jean Pierre, et tous tes proches, à qui nous transmettons notre amitié la plus chaleureuse

Que la terre te soit légère !

Michel pour le CA du CV70

Autres infos locales :

BESANÇON - 25

23 janvier : Samedi santé à Besançon

une initiative réussie et passionnante à voir sur :

<https://www.facebook.com/radiobip.fr/videos/916655222472383>

"Table ronde pour parler carré" :

5'40 Swan Meynier : Urgences aux urgences, le CIU expliqué ...

19' Laurent Thinès : Soignons l'Hôpital ...

36' Edith Mougin : Un parcours humaniste ...

46' Michel Antony : Des territoires hétérogènes et inégaux ; l'exemple Franc-Comtois

"Les oubliés de la Santé" :

1h11 Anissa Amini : EHPAD, les oubliés

1h24 Aurore Gribos : Défendre une psychiatrie à visage humain

1h36 Yahn Daubigney : Pas chiants chroniques, patients en colère

1h48 Evelyne Ternant : Ces usagers devenus exigeants

2h03 Laurence Mathioly : Les Femmes, ces éternelles oubliées

"Eugénisme, transhumanisme, immortalité, progrès ou conte de fée ?"

2h26 Matthieu Montalban : capitalisme et transhumanisme

2h53 Armand Dirand : Philosophie du progrès

3h23 Clap de fin par Laurent Thinès

GRENOBLE - 38

Un collectif conteste en justice l'attribution de la clinique mutualiste de Grenoble au groupe Doctegestio

Un collectif d'usagers, de riverains et de salariés du Groupe Hospitalier Mutualiste de Grenoble saisit la justice sur la régularité de la vente du GHM au groupe Doctegestio (devenu AVEC) et demande toujours à la Métropole de préempter les murs pour les conserver dans le secteur non lucratif.

[L'article](#)

Dossiers :

PSYCHIATRIE

La Psychiatrie, éternel enfant pauvre de la Santé

Communiqué de presse du 25 janvier 2021

Depuis le début de cette crise sanitaire, on ne compte plus les situations de détresse liées au climat anxiogène qui règne, aux incertitudes économiques, et aux obligations de s'adapter aux mesures restrictives. Ce cocktail a mis en évidence une recrudescence des troubles psychiatriques et de leurs décompensations dans notre pays.

Or, le système de Santé français actuel n'est pas armé pour y faire face. La situation dramatique du secteur psychiatrique, pourtant tant dénoncée, ne permet plus d'accueillir ni de prendre en charge les Français en souffrance psychique. La hausse des appels de détresse dans les centres de régulation du 15, le manque de capacitaires en secteur spécialisé et les difficultés de suivi en ville pour ces patients les conduisent à consulter dans les services d'urgences déjà en tension. La psychiatrie de secteur n'a plus les moyens d'accueillir dans ses structures de premier recours, les centres médico-psychologiques, les patients qui le nécessitent.

[Le communiqué](#)

Séminaire co-construction de la recherche sur les questions hospitalières

s'inscrire : <https://framaforms.org/inscription-1e-seance-seminaire-co-construire-la-recherche-sur-lhopital-2101-1608202896>

(Un lien Zoom vous sera envoyé demain pour assister à la séance)

Séance 2 : Les effets du Covid-19 sur la santé publique et ce que cela laisse présager de « l'hôpital du futur », à partir du cas de la psychiatrie. 15 février, 16h30-18h30, Rennes, en visio (Zoom)

Intervenant.e.s : Sylvie Morel (Maîtresse de conférences en sociologie, CENS UMR 6025), Delphine Moreau (Professeure à l'EHESP, Arènes UMR 6051), Carole Di Maggio (psychiatre au CH Guillaume Rénier), Gabriel Robert (psychiatre CH Guillaume Rénier) (sous réserve)

N'hésitez surtout pas à diffuser largement dans vos réseaux, le séminaire est ouvert à tout le monde, chercheurs.ses, hospitalier.e.s, syndicalistes, militant.e.s, usager.e.s, journalistes, ou toute personne intéressée.

VACCINATION

L'accès à la vaccination contre la Covid19, un nouvel épisode des inégalités de santé ?

La Fédération Nationale des Centres de Santé, dont plusieurs adhérents sont engagés depuis le 18 Janvier dans la campagne de vaccination souhaite alerter sur les difficultés d'accès aux prises de rendez-vous, en particulier pour les personnes âgées et les patients les plus éloignés du numérique. Le risque de créer de nouvelles situations d'inégalités sociales et territoriales est important.

En effet, l'organisation des prises de rendez-vous par internet n'est pas adaptée pour nombre d'habitants notamment ceux des quartiers populaires. Le chemin pour parvenir à la prise de rendez-vous est fastidieux : disposer d'un accès internet, se connecter sur www.sante.fr , accéder à la liste des centres pour en connaître les coordonnées puis appeler pour parfois attendre plus de 30 minutes.

[L'accès à la vaccination contre la Covid19, un nouvel épisode des inégalités de santé ? \(fncs.org\)](http://www.fncs.org)

Le vaccin : marchandise versus bien commun ? vidéoconférence

mardi 9 février 18-19h30 : face à la pandémie, des choix de société

Inscription

Quand l'évidence du vaccin universellement disponible se heurte à la guerre commerciale, à l'appropriation privée des brevets, aux pressions des financiers, les contradictions de l'ordre actuel touchent au scandale. Le vaccin, marchandise ou bien commun ? Quelle société, quel monde voulons-nous ?

Avec :

- Marc Botenga, député européen, membre du Parti du travail de Belgique, un promoteur de l'initiative citoyenne européenne [@RightToCure](https://www.righttocure.org/),
- Dany Cohen, avocat, professeur des universités à Science po, directeur de la spécialité Contentieux économique et arbitrage du master Droit économique,
- Jérôme Martin, co-fondateur de l'observatoire de la transparence dans les politiques du médicament,
- **Jean-Louis Peyren**, coordonnateur CGT du groupe Sanofi.

Présentation et modération : Louise Gaxie, directrice, et Chrystel Le Moing, chargée de mission, de la Fondation Gabriel Péri.

Culture et santé :

Santé par Arno

« Toutes les infos sur le site de la Coordination Nationale »

<http://coordination-defense-sante.org/>



COORDINATION NATIONALE
des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Afrique en avril 2004)
Siège social : **1 rue Jean Moulin 70200 LURE**
Secrétariat : Lundi : 8h45-11h15 et 13h40-17h30 / Mardi : 8h45-14h45 / Jeudi : 8h45-11h15 / Vendredi : 13h40-16h15
Tél : 09 67 04 55 15
SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025
Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146
Site : <http://coordination-defense-sante.org/>
Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org
Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr
Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93
Secrétaire : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr
Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02